



Inscrire son enfant au lycée

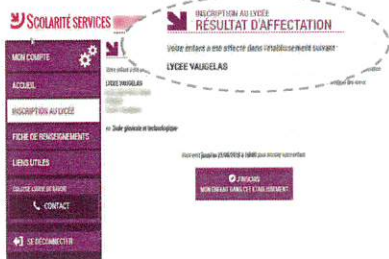
EN LIGNE C'EST PLUS SIMPLE ET EFFICACE !

L'établissement de votre enfant et son futur lycée s'associent pour faciliter vos démarches. Si vous le souhaitez, vous pouvez inscrire votre enfant au lycée par internet :

➔ <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>

95 %

des parents interrogés se sont déclarés satisfaits



+ Efficace

- > vous prenez connaissance du lycée d'affectation
- > vous choisissez les enseignements

+ Fiable

- > vous recevez du lycée un courriel de confirmation

+ Rapide

- > accessible à tout moment, 7j/7

+ Sûr

- > un service en ligne sécurisé

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez droit à l'erreur

education.gouv.fr/inscription-lycee



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE